

L'Allemagne devant la Cour Européenne de justice

Rubrique : actualités - Date : lundi 22 décembre 2003

D'après l'AFP, la Commission européenne a décidé hier d'assigner l'Allemagne devant la Cour européenne de justice car ce pays applique une taxation moins élevée sur les « rouleaux de tabac » que le consommateur peut transformer lui-même en cigarettes.

Précisant que l'Allemagne assimile ce produit à du tabac à rouler, moins taxé que les cigarettes, l'agence souligne que la Commission le considère pour sa part comme une cigarette et juge que l'avantage fiscal qui lui est conféré fausse la concurrence .